BAUGY.COM

Mars 2024

Baugy

www.commune-baugy18.fr

Le Mot du Maire

Chères Balgyciennes, chers Balgyciens,

La couverture de ce Baugy.com est un signe de solidarité envers le monde agricole.

Les revendications légitimes de nos agriculteurs face aux exigences administratives et aux incohérences européennes, symbolisées par les panneaux à l'envers, reflètent les nombreux secteurs de notre vie quotidienne où notre pays semble marcher sur la tête.

Dans ce contexte particulier, notre équipe municipale demeure plus que jamais unie et engagée pour mener à bien les projets nécessaires dans notre village.

Un exemple concret avec les travaux sur l'éclairage public, le passage en LED et l'extinction partielle de notre village qui ont permis une économie significative.

Les chantiers en cours peuvent perturber vos habitudes et compliquer le travail de nos services.

Je tiens à remercier les habitants pour leur compréhension, ainsi que les agents de la commune pour leur capacité d'adaptation et leur contribution à la prise en compte des diverses problématiques.

À la lecture de ce Baugy.com, vous pourrez mesurer le dynamisme de notre village.

Je souhaite exprimer ma sincère gratitude à tous ceux qui œuvrent pour favoriser notre bien-vivre ensemble et je vous invite chaleureusement à participer à toutes les festivités qui vous seront proposées d'ici l'été.

Bien à vous,

Votre maire,

Pierre Grosjean

Baugy en fête

Le dernier week-end de juin s'annonce festif à Baugy !

Présence de manèges sur le champ de foire durant tout le week-end du 28 au 30 juin.

Vendredi : Course de vélos dans les rues de Baugy.

Samedi : Foire musicale à la salle des fêtes, fête de la musique de la Lyre de Baugy, marché de producteurs et artisans locaux et participation de nos commerçants.

Dimanche : Foire musicale et brocante.

Le marché semi-nocturne de producteurs et artisans locaux se déroulera dans le centre bourg de 18h à 22h, avec la possibilité de déguster sur place les produits vendus sur le marché. Cette manifestation est avant tout l'occasion de présenter et proposer des produits locaux et des créations artisanales au public dans une ambiance festive !

Les commerçants de Baugy seront également présents et vous réservent quelques surprises.

Pour tous renseignements et réservation d'un emplacement sur le marché : Muriel SABATÉ au 06.69.77.13.30 ou dm.sabate@orange.fr, ou Florence LAVOT-PETIT au 06.84.39.48.42 ou florence.lavot@orange.fr.

La foire musicale et la brocante sont organisées par La Lyre de Baugy. Pour réserver un emplacement : Martine au 06.72.79.16.77 ou lalyredebaugy18@gmail.com.

Bibliothèque

La bibliothèque de Baugy dispose maintenant de sa page Facebook : @Bibliothèque de Baugy.

Vous pourrez y découvrir les nombreuses activités et animations culturelles proposées à la bibliothèque de Baugy et dans les autres établissements de la Septaine.

Notre bibliothécaire, Florence DESFOUGERES vous accueille le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 9h10 à 12h et de 16h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

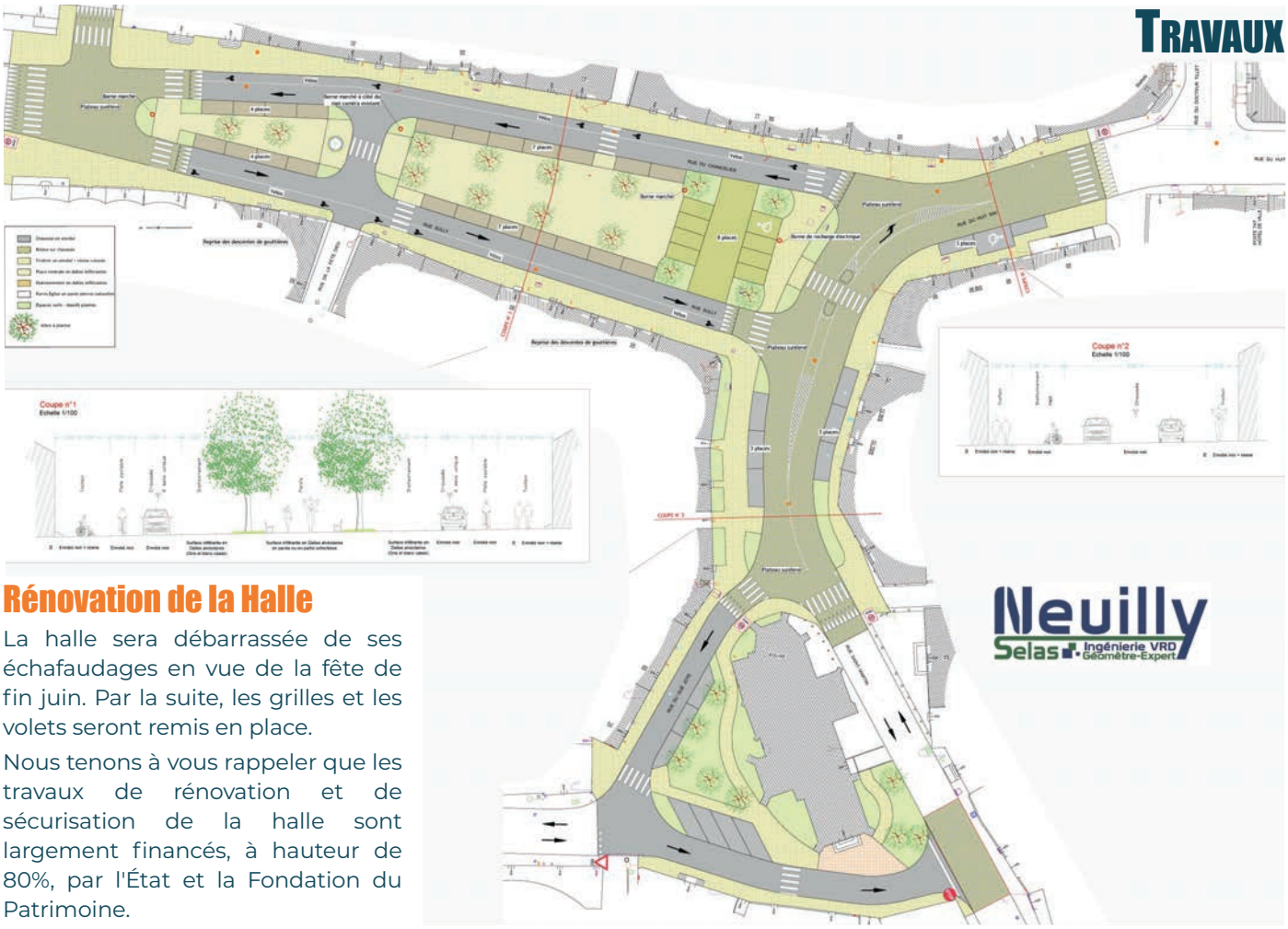

Rénovation de la Halle

La halle sera débarrassée de ses échafaudages en vue de la fête de fin juin. Par la suite, les grilles et les volets seront remis en place.

Nous tenons à vous rappeler que les travaux de rénovation et de sécurisation de la halle sont largement financés, à hauteur de 80%, par l'État et la Fondation du Patrimoine.

La souscription lancée par la Fondation du Patrimoine pour compléter ce financement est en cours.

Vous avez la possibilité de participer à cette souscription en effectuant un don dédié au projet sur le site de la Fondation du Patrimoine. Il est important de souligner que ces dons sont déductibles des impôts, avec un taux de déduction de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/halle-de-baugy

Réseaux d'eau

D'importants travaux seront réalisés en 2024 sur les réseaux d'eau :

- Le changement des canalisations d'alimentation et la remise aux normes des branchements des particuliers.
- Dès le mois d'avril, sur le haut de la route de Villequiers et le chemin des merisiers, puis dans un deuxième temps sur les rues Sully et Chancelier.

Enfouissement

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux secs et de passage à l'éclairage public en LED, deux études ont été commandées au SDE18 en 2024.

La première concerne la route de Bengy et le carrefour central de Vizy, tandis que la deuxième porte sur la partie haute de la route de Villequiers.

Les travaux correspondants seront réalisés début 2025.

Aménagement de la Place Nationale

Après les travaux d'enfouissement des réseaux secs et à la suite des travaux réalisés sur les réseaux d'eau et d'assainissement, les travaux d'aménagement de la place nationale se profilent pour 2025.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 985.000 € hors taxes. Il va sans dire que la concrétisation de ce projet dépendra de l'obtention des subventions attendues.

Église de Saligny-le-Vif

Depuis le regroupement de nos communes, Baugy compte désormais trois églises qui requièrent de gros travaux en plus de leur entretien régulier.

Cette année, notre priorité est la restauration de la toiture de l'église Saint-Pierre de Saligny-le-Vif, une intervention devenue urgente.

Les coûts estimés pour ces travaux s'élèvent à 80.000€, pour lesquels nous anticipons une subvention de 40% de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Nous sommes en mesure d'entreprendre ces travaux significatifs grâce à la commune nouvelle.

Commerce & Artisanat

Déménagement du salon Little Fox'Ink

Le salon de tatouage Little Fox'Ink a déménagé fin 2023 au 8 rue Saint Martin à Baugy. Le salon est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, et les mercredi et samedi uniquement sur rendez-vous au 06.63.19.19.54 ou littlefoxink18@gmail.com.

Garage Planson

Le garage Planson fait peau neuve !

Julien Martin vous accueille au 2 rue de la halle désormais, dans un vaste espace de vente flambant neuf avec de nombreux articles automobiles, de l'outillage, des équipements de sécurité, des produits d'entretien, des pièces agricoles, une gamme complète de lubrifiants, etc. : www.plansonbaugy.fr

Pizza d'Ici et d'Ailleurs

Notre pizzeria change d'enseigne et reprend son activité de vente à emporter et de dégustation sur place au 21 rue du Chancelier le 1er avril.

Friterie

Des travaux sont en cours dans l'ancien PMU, ils seront terminés au mois de juin, et **nous aurons le plaisir d'accueillir une friterie dans notre village**.

Marchands ambulants

Nos marchands ambulants s'installent régulièrement sur la Place Nationale :

- CHEZ PAF (Sandwicherie, Burgers et frites maison) le jeudi soir de 18h30 à 21h00
- Pizza Cyril le dimanche soir de 17h30 à 22h00

État Civil 2023

Naissances

- AMBROISE Louna le 15 février 2023
- MESSINA Romy le 8 mars 2023
- STEINBACH SURNOM Whitney le 14 mars 2023
- STEINBACH SURNOM Kaïssy le 14 mars 2023
- BAROZET Ethan le 21 mars 2023
- BONNENFANT SAIDI Sohan le 29 avril 2023
- COSSON Gabin le 17 mai 2023
- BOCHEF Aéryss le 19 mai 2023
- BILLEBAULT Rose le 1er juin 2023
- BILLEBAULT Emilio le 1er juin 2023
- DENOUX Paul le 3 juillet 2023
- HUOT Iris le 28 juillet 2023
- SIGURET Stella le 13 août 2023
- MARTIN BOUYER Dean le 26 septembre 2023
- ESVERTIT Émilien le 21 novembre 2023
- HALBWAX Côme le 16 décembre 2023

Mariages

- GROSJEAN Alexandre et TRICHARD Anne-Laure le 27 mai 2023
- MAINE Philippe et KERR Catrina le 23 août 2023

PACS

- CHEVALLIER Fabien et SURNOM Valentine le 18 janvier 2023
- VASSET Jérôme et GAUTRON Sabine le 15 mars 2023
- POQUET Mathis et PIERROT Adeline le 7 avril 2023
- MITTERRAND Killian et MOMOT Charline le 23 mai 2023
- ROUZIER Nicolas et RECEVEUR Eva le 15 juillet 2023
- JACQUET Gérald et JANNEL Laetitia le 25 novembre 2023

Baptêmes républicains

- CHEVRIER Adam le 29 avril 2023
- CHEVRIER Ellie le 29 avril 2023
- ESCUDERO Lenny le 6 mai 2023
- NAUDIN Maël le 6 mai 2023
- CHAMPAUX Mattéo le 11 juin 2023
- MOLÉ Aaron le 15 juillet 2023
- AMART Ambre le 15 juillet 2023
- DUBOURG Léna le 29 juillet 2023

Décès

- DALIGOT François le 2 janvier 2023
- LECLERC Pierre le 25 janvier 2023
- GUILLAUME Jeanne le 26 janvier 2023
- LAGRUE Marcel le 25 février 2023
- REDOUIN Jean-Claude le 27 février 2023
- BEAUGNON Michèle veuve PIAT le 17 mars 2023
- DUBOIS Jacqueline veuve BIGOT le 11 mai 2023
- GIBEREAU Claude le 11 mai 2023
- MILLET Guy le 13 mai 2023
- DEMOULE Jacqueline veuve THEMIOT le 24 mai 2023
- ARCHÉ Michel le 10 juillet 2023
- GLADIEUX Loïc le 11 août 2023
- THOMAS Pascal le 14 août 2023
- CHARRUE Louis le 16 août 2023
- PLANSON Robert le 11 octobre 2023
- CHERRIER Irénée veuve VERTALIER le 9 novembre 2023
- GUILLAUME François le 13 novembre 2023
- BLONDEAU François le 17 novembre 2023
- HASLAY Marlène épouse RUGGIERI le 13 décembre 2023

La commune maintient sa volonté d'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune est toujours très actif et se réunit aussi souvent que nécessaire pour répondre aux besoins de la population.

Parmi les moments forts de l'année, il y a bien sûr le repas offert aux seniors. Celui-ci a eu lieu en décembre pour les habitants de Saligny-le-Vif, puis en janvier pour ceux de Baugy. **Au total, 120 personnes ont partagé un moment chaleureux autour d'un délicieux repas préparé par le Sully.**

Les personnes restant à domicile n'ont pas été oubliées, car une centaine de colis leur ont été distribués avant Noël.

Par la suite, une petite délégation s'est rendue dans plusieurs maisons de retraite à Bellevue, Nérondes, Nohant-en-Goût et Taillegrain pour apporter des colis bien-être aux résidents originaires de Baugy et partager un goûter, ou simplement échanger sur les nouvelles du village.

Les plus jeunes ne sont pas en reste : **une vingtaine de bons-cadeaux ont été offerts aux nouveau-nés de l'année 2023.**

Tout au long de l'année, le CCAS s'occupe également de la distribution alimentaire pour les familles dans le besoin à Baugy, mais aussi dans les communes environnantes :

- Etrechy, Gron, Bengy-sur-Craon, Chaumoux-Marcilly, Villabon et Villequiers.

Malheureusement, les coûts de transport et de distribution de la Banque Alimentaire du Cher ont augmenté à deux reprises en 2023, ce qui a pesé sur le budget du CCAS.

La distribution alimentaire a lieu tous les 15 jours dans une ambiance conviviale. Une équipe solide de bénévoles prépare une quarantaine de colis à chaque fois.

Le Maire tient à exprimer sa gratitude envers toutes ces "petites mains" qui œuvrent dans l'ombre pour le bien-être des autres.

Enfin, des familles ukrainiennes sont encore accueillies dans les logements de Val de Berry, principalement des personnes âgées, avec lesquelles les membres du CCAS entretiennent des relations régulières.

A Noter Dans Votre Agenda ...

- Chasse aux œufs le dimanche 31 mars
- Randonnée des 3 clochers le dimanche 7 avril
- Concert Chorale à l'église le dimanche 7 avril
- Marche du 1er mai
- Elections Européennes le dimanche 9 juin
- Tournoi de foot inter-entreprises le vendredi 14 juin
- Fête de la musique de la Septaine le samedi 22 juin
- Inauguration de la caserne des Pompiers le samedi 22 juin
- Gala Baugy'M Dance le dimanche 23 juin
- Week-end "Baugy en fête" les 28, 29 et 30 juin
- Fête nationale le 14 juillet

Rurales Folies

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Baugy et du département du Cher vous convient à l'événement **« Les Rurales Folies », qui se tiendra le 21 septembre 2024** au lieu-dit Les Angelets à GRON, sur une parcelle de 40 hectares.

L'objectif de cette journée est multiple :

- Mettre en valeur l'agriculture du département
- Promouvoir les produits et les acteurs locaux
- Faire découvrir au grand public les activités agricoles

Au programme, de nombreuses activités seront proposées : exposition de matériels (récents et anciens), stands de produits locaux et de partenaires agricoles, concours de labour (finale départementale), course de moissonneuses batteuses cross, jeux pour enfants, buvette, soirée avec un repas dansant.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte de l'agriculture locale.

Comice 2025

Le Comice du Canton de Baugy aura lieu dans notre village en 2025 ! Cet événement traditionnel est une belle occasion de célébrer l'agriculture locale, de mettre en avant nos produits régionaux et de rassembler notre communauté autour d'animations festives et conviviales.

Pour faire de cet événement une réussite inoubliable, nous avons besoin de l'aide précieuse de bénévoles motivés pour l'organiser.

Si vous avez des idées d'animations, des talents d'organisation ou simplement l'envie de participer à cet événement important pour notre communauté, nous vous invitons chaleureusement à vous manifester à la mairie.

Que vous soyez passionnés par l'agriculture, les animations festives ou simplement désireux de contribuer à la vie de notre village, votre aide sera vraiment appréciée.

Ensemble, faisons de cet événement un moment mémorable pour tous !

Stationnement Interdit

Malgré nos efforts en matière de prévention et de sensibilisation envers les propriétaires de véhicules, **nous constatons avec regret que nos trottoirs restent souvent encombrés par des voitures, au détriment des piétons qui se retrouvent contraints de marcher sur la route,** y compris les mères de famille et les assistantes maternelles accompagnées de poussettes et d'enfants en bas âge.

Il est important de rappeler que le Code de la Route prévoit une amende de 135 € pour ce type de stationnement (Article R417-11). La sécurité des piétons doit toujours primer sur la praticité de stationner devant chez soi ou sur la sécurité des véhicules.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une amende de 35 € pour sanctionner cette infraction. Le stationnement à cheval sera toléré à condition de laisser suffisamment d'espace pour les piétons, mais le stationnement sur la chaussée est fortement recommandé. Nous allons également sécuriser les places de stationnement marquées au sol par des bordures en béton.

Dans les zones où les trottoirs sont suffisamment larges pour permettre le stationnement des véhicules riverains tout en préservant le passage des piétons, le stationnement sera également toléré. En revanche, sur les trottoirs récemment rénovés, comme la rue des Ormes ou le haut de la Route de Gron, il sera strictement interdit de stationner là où il est possible de garer les véhicules chez soi.

Il est important de noter que l'amende de 35 € ne s'appliquera pas dans l'hyper centre de Baugy, mais restera à 135 € comme le prévoit le Code de la Route, en raison de la densité de circulation et de la présence d'écoles.

En outre, les artisans intervenant dans la commune devront, conformément à la loi, obtenir une autorisation d'occupation de la voirie s'ils n'ont pas d'autre choix que de se garer sur le trottoir. En l'absence d'autorisation, ils seront sanctionnés de la même manière que les particuliers.

L'ADMR recrute

Devenez bénévole ADMR !

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR recrute

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie ...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut :

Agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e), ... et bien d'autres encore. En CDD, CDI, temps plein, temps partiel. Rejoignez-nous, envoyez vos lettres de motivation et CV à info.-fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (toilette, repas, habillage, ...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez-nous au 02.48.24.03.07

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

CHER DÉPARTEMENT 18

TERRES DU HAUT BERRY Communauté de Communes

La Septaine Communauté de Communes

France Rénov'

Agence nationale de l'habitat Anah

ALEC 18

Loire future

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

Contact

contact@alec18

Espace conseil
France Rénov' du Cher

02.48.69.71.90

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (Alec 18)

O.P.A.H.

La Septaine s'est associée à la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry pour mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Dans le cadre de cette initiative, une première phase de diagnostic a été menée pour évaluer les besoins sur le territoire. Au total, 35 projets ont été retenus dans la Septaine, dont 7 pour des propriétaires bailleurs.

La deuxième phase opérationnelle débutera en 2024 et s'étendra sur une période de 3 ans.

Une communication spécifique sera diffusée dans les prochains jours afin d'informer les habitants.

L'objectif est d'aider les particuliers propriétaires à financer les travaux importants et les travaux énergétiques.

Cette aide se décline en deux volets :

- La mise en place d'un guichet unique dirigera les intéressés vers le prestataire retenu, Loire Future.

Cette entreprise étudiera le projet, sollicitera des devis auprès d'artisans locaux certifiés RGE, montera le dossier de demande de subvention auprès de l'État et effectuera la visite de fin de chantier.

- L'abondement des aides financières nationales.

Il convient de noter que ce dispositif n'est pas ouvert à tous. Les propriétaires occupants sont soumis à un plafond de ressources, tandis que les propriétaires bailleurs doivent s'engager à louer leur bien pendant 6 ans à des locataires dont les ressources ne dépassent pas un certain seuil, avec un loyer plafonné.

Si vous envisagez des travaux importants, nous vous encourageons vivement à contacter notre prestataire, Loire Future, même si vous n'êtes pas certain de votre éligibilité. Cette entreprise pourra vous informer sur les aides auxquelles vous pourriez prétendre.

Rénovation de la Boucherie

Derrière les barrières et les panneaux en bois, les travaux avancent et les différentes entreprises s'affairent afin que l'ouverture de la boutique puisse se faire le plus rapidement possible.

Le chantier est important et le projet a pu se concrétiser grâce aux subventions de l'état, du Conseil Départemental et de la Région.

En parallèle des aménagements du local commercial, une première tranche de travaux sur les logements avance également avec une perspective de financement du "Fond Vert" dédié à la rénovation énergétique.

La collaboration constructive entre les différents artisans, la commune et le futur boucher permet d'envisager l'installation, avant l'été, d'un nouveau commerce qui participera sans aucun doute au dynamisme commercial déjà présent sur notre village.

Déploiement de la Fibre Optique

Berry Numérique poursuit le déploiement de la fibre optique à Saligny-le-Vif et à Laverdines, avec pour objectif une mise en service prévue cet été.

La municipalité reste vigilante afin de garantir que tous les foyers soient effectivement connectés, tout en cherchant à limiter l'installation de nouveaux poteaux et à encourager l'enfouissement de la fibre dans les zones fortement arborées. Cette approche vise à prévenir d'éventuelles pannes et interruptions de service pour les résidents.

Aménagements Sécuritaires

Les places de stationnement le long de la route de Villequiers, du 8 mai et de la Croix St Abdon seront repeintes.

Afin d'améliorer la visibilité de ces places et la sécurité des voitures qui y sont stationnées, nous prévoyons d'installer des aménagements triangulaires en béton, surmontés d'une flèche bleue, en amont de chaque place de stationnement.

L'Avenir de la Piscine

La dégradation des plages de notre piscine municipale nous a conduit à prendre la décision de ne pas ouvrir le bassin en 2023.

Et pour l'été 2024, il faudra encore se passer des plaisirs de la baignade à Baugy.

Une étude a été menée par un cabinet spécialisé pour une rénovation complète et la couverture du bassin. Les coûts estimés pour ces travaux s'élèvent à environ 2,5 millions d'euros.

Malheureusement, les subventions d'État ne seront pas accordées à la seule commune de Baugy pour ce projet.

Il est impératif que la structure soit gérée par la communauté de communes de La Septaine pour pouvoir bénéficier des financements nécessaires à la réalisation des travaux et à la réouverture de la piscine.

Le projet est actuellement en discussion au sein de La Septaine, et la présidente, Mme GOGUÉ, a mandaté une commission de travail ad-hoc, composée de 7 délégués dont 2 représentants de Baugy. Cette commission aura pour mission d'explorer toutes les options possibles afin que le projet réponde au mieux aux besoins du territoire.

Nous devrons donc faire preuve de patience, mais nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier important pour notre communauté.

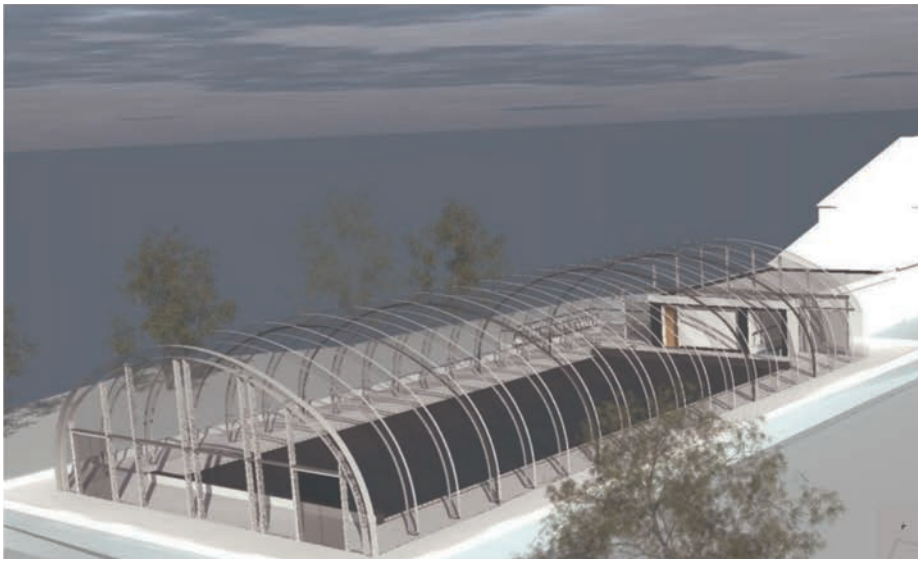

Tri des Déchets

Le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri à tous les emballages a été mise en œuvre. Cette mesure a pour objectif de simplifier les gestes de tri pour encourager le recyclage de tous les emballages.

Des contrôles ont été effectués, non pas pour sanctionner, mais pour sensibiliser et encourager les citoyens à trier correctement.

Il est important de souligner que le tri est essentiel pour contenir l'augmentation des coûts liés à la gestion des déchets.

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place du compostage obligatoire.

Les matières fermentescibles ne doivent désormais plus être jetées dans la poubelle.

Voici quelques conseils pratiques pour trier efficacement tous vos déchets :

- Dans la poubelle : tous types de coton, couches, masques, mégots, etc.
- Dans la colonne JAUNE ou BLEUE : tous les emballages en plastique, en carton, en papier, en métal, ainsi que les journaux et les magazines.
- Dans la colonne VERTE : le verre sans les bouchons et les couvercles.
- Au composteur : épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, restes alimentaires, déchets verts du jardin, etc.

Nous vous rappelons que le SICTREM met à disposition des composteurs sur demande, appeler le 02.48.69.03.12.

- Enfin, les autres types de déchets tels que la ferraille, l'ameublement, les branchages ou les déchets électriques, doivent être déposés à la déchèterie.

Pour toute question concernant le tri de vos déchets, vous pouvez télécharger l'application CITEO ou consulter le GUIDE DU TRI.

Trier ses déchets est l'affaire de tous. Bien que cela représente certaines contraintes, c'est l'avenir de notre planète qui est en jeu !

Témoignage d'un Balgycien au Kilimandjaro

Début février, le Balgycien Cyril Lacroix, accompagné de sa fille Marion, s'est lancé dans une aventure mémorable en Tanzanie :

l'ascension du Kilimandjaro, culminant à 5 895 mètres, avec le drapeau de Baugy en poche.

D'où vous est venue cette idée ?

Passionné par la montagne, l'idée de gravir un sommet me trottait dans la tête depuis longtemps. J'avais d'abord envisagé le Mont Blanc, mais ma fille m'a pris au mot en me défiant sur le Kilimanjaro.

J'ai immédiatement accepté, attiré par le caractère exotique et audacieux de ce challenge, avec une altitude presque 1000 mètres plus élevée que celle du Mont Blanc. Le Kilimanjaro est le plus haut sommet d'Afrique et le septième plus haut du monde.

Cerise sur le gâteau, Marion a insisté pour que nous empruntions la voie Machamé, réputée la plus difficile.

Comment vous êtes-vous entraîné ?

Une telle aventure nécessite une préparation sérieuse.

Le taux de réussite au sommet est d'environ 50%, avec une moyenne de 5 décès par an. Nous avons donc suivi un entraînement physique rigoureux : marche, course à pied... sur plusieurs mois pour être capables de supporter le rythme de 7 heures de marche par jour pendant une semaine, avec un dénivelé quotidien de 1000 mètres. De plus, il est obligatoire de passer par une agence spécialisée et d'être accompagné d'un guide.

Nous avons donc fait appel à une agence locale indépendante avec laquelle nous avons échangé à plusieurs reprises en visioconférence pour discuter du matériel nécessaire, de la préparation, des médicaments et des conseils techniques. La seule chose que nous n'avons pas pu simuler est l'altitude.

Bien que nous nous soyons entraînés au Puy de Sancy, cela ne nous a pas permis de savoir comment notre corps pouvait réagir à ses effets. L'altitude est la principale cause d'échec. Sur place, notre guide mesurait quotidiennement notre taux d'oxygène. Si celui-ci était descendu en dessous de 50%, nous aurions dû redescendre immédiatement. Heureusement, cela ne s'est jamais produit.

Comment avez-vous vécu cette expérience ?

Les quatre premiers jours étaient accessibles, avec 6 à 7 heures de marche par jour dans la bonne humeur. Les paysages changeaient chaque jour et étaient magnifiques, de la forêt tropicale aux arbustes appelés "bouillads", puis aux champs de cailloux et à la neige en haute montagne. Mais au fil des jours, nous avons commencé à ressentir le manque d'oxygène. Notre souffle est devenu plus court et notre rythme de marche plus lent. Le cinquième et dernier jour a été particulièrement difficile. Départ à 0h30 après une nuit blanche et 7 heures de marche la veille dans les jambes.

Nous sommes au camp de base à 4 800 mètres, avec une température de -20°C et un vent ultra-violent et glacial. Le manque d'oxygène nous oblige à une ascension lente et rend chaque pas difficile.

En pleine nuit, les minutes semblent interminables.

Nous croisons des personnes qui redescendent, signe d'abandon. Les guides nous parlent, nous encouragent, mais nous évitons les longues conversations pour économiser nos forces.

Après 6 heures d'effort intense, nous atteignons finalement le sommet à 5895 mètres au lever du soleil. Instant magique, avec une vue incroyable à 360 degrés sur le toit de l'Afrique. Moment aussi très émouvant où nous avons versé quelques larmes dans les bras l'un de l'autre, plus l'effort est important, plus la victoire est belle !

Malheureusement, cette joie est de courte durée et après quelques photos, les guides nous pressent de redescendre car rester plus longtemps à cette altitude peu se révéler dangereux.

C'est reparti pour 6 heures de marche et malgré l'euphorie d'avoir relevé ce défi, la descente est difficile et nous sommes au bout de nos forces. Autant dire que nous avons bien dormi la nuit suivante.

Qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

En plus du défi sportif, ce que je retiendrai surtout, c'est l'aventure humaine et des souvenirs qui resteront gravés à vie.

Les hommes qui nous ont aidés à réaliser ce rêve étaient exceptionnels : guides, cuisinier, porteurs... Malgré des conditions de travail extrêmement difficiles et des conditions de vie rudimentaires, leur enthousiasme et leur joie de vivre étaient contagieux.

Partager cette aventure avec eux et ma fille Marion a été une expérience inoubliable. Sa présence à mes côtés m'a permis de repousser mes limites, et je pense que c'est réciproque.

Un dernier mot ?

J'ai remis le drapeau de Baugy à la mairie à mon retour. J'espère que d'autres Balgyciens prendront le drapeau et porteront les couleurs de notre village au plus haut vers d'autres aventures. **Avis aux amateurs !**

Concours des Villes et Villages Fleuris

La commune historique de Saligny-le-Vif participe depuis 2002 au Concours des Villes et Villages Fleuris, et elle est récompensée par le jury départemental à chacune de ses éditions.

Cet été 2023, le jury régional des Villes et Villages Fleuris de la Région Centre a une fois de plus salué le remarquable travail réalisé par les services techniques et la commission "fleurissement".

Afin d'obtenir le label pour la commune nouvelle dans son ensemble, le jury encourage vivement la participation de la commune et de ses habitants à l'embellissement de notre cadre de vie.

Les travaux de réaménagement du centre-bourg, notamment l'aménagement paysager de la place Nationale (avec l'intégration, par exemple, d'arbres de pluie), joueront un rôle crucial dans cette démarche.

Nous vous invitons donc à vous engager en faveur de l'environnement et de la biodiversité, ainsi qu'à embellir vos maisons et jardins pour contribuer à l'attrait de notre commune et à son rayonnement.

Cimetière de Baugy

Afin de mieux répondre aux besoins des familles qui désirent déposer des urnes funéraires, le cimetière de Baugy s'est doté de nouveaux aménagements.

À la fin de l'année 2023, neuf cases de columbarium ont été ajoutées, offrant ainsi davantage d'options aux familles endeuillées.

Ces nouvelles cases, conçues dans le même style que les deux précédentes, ont été installées à côté des existantes par la société GRANIMOND.

Par ailleurs, pour compléter les aménagements funéraires déjà en place, une nouvelle rangée de dix-huit caves urnes est prévue pour cette année. La réalisation de ces caves urnes sera confiée à la société E.G.B.C de Châteauneuf-sur-Cher.

En parallèle, la société AD'VITAM a entamé une procédure de reprise de concessions qui concerne près de 60% des tombes de Baugy et Saligny-le-Vif.

Cette démarche, initiée en juin 2023, se poursuivra jusqu'en juin 2025.

Les familles disposent donc d'un délai jusqu'à cette date pour remettre leur tombe en bon état ou informer la mairie de leur décision de renoncer à la concession.

Il est important de souligner que l'entretien de la concession, le nettoyage du monument, l'étanchéité du caveau, ainsi que la garantie de sa solidité et sécurité, sont des responsabilités incombant au concessionnaire et à ses descendants.

Vivre Ensemble

La municipalité souhaite rappeler quelques règles essentielles de cohabitation, que ce soit dans le centre-ville ou dans les zones pavillonnaires, en encourageant les propriétaires de chiens à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que leurs animaux ne perturbent la tranquillité du voisinage par des aboiements excessifs.

Nous tenons à souligner qu'en vertu de l'article R1334-31 du code de la santé publique :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, qu'une personne est soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, ou d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Contact

Mairie de Baugy
1 rue du Chancelier
18800 Baugy

02.48.26.15.28

commune-baugy18.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mercredi et jeudi :
9h00 à 12h et 14h00 à 17h30
Mardi et vendredi : 9h à 12h
Samedi : 10h à 12h

15 SAMU – SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT
17 POLICE SECOURS
18 SAPEURS POMPIERS

Edition : Mairie de Baugy - Création graphique réalisée à titre gracieux par lideecom.fr - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique